

Service porteur : Direction des affaires financières
Vice-président : Flora SFEZ – VP Finances

DÉLIBÉRATION n° CA-14-03-2025-04 Du Conseil d'Administration

Séance du 14 mars 2025

Tarifs et Subventions

Le Conseil d'Administration

Visas :

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-1 et L. 712-3 ;
- Vu les statuts de l'université de Poitiers, notamment leur article 36 ;
- Vu le règlement intérieur de l'université de Poitiers, notamment son article 22-5 ;
- Vu les documents adressés au Conseil d'administration ;
- Vu les propositions présentées en Conseil d'administration ;

Contexte :

La Direction des affaires financières regroupe auprès de tous les UFR, Instituts, Ecoles et services de l'université de Poitiers, les demandes de subventions soumises au préalable à une commission ainsi que les aides, prix, dons, tarifs, admissions en non valeurs, remises gracieuses pour décision et aussi les mises à la réforme pour information.

Dispositif ou objet de la décision : conformément aux documents fournis

SUBVENTIONS

- U06 : UFR Sciences Humaines et Arts
- U20 : IUT de Poitiers
- U41 : Pôle Vie de Campus – FSDIE

AIDES PECUNIAIRES – BOURSES – MOBILITES

- U01 : UFR DROIT
- U07 : IAE
- R80 : Recherche Transversale - INTREE
- R80C13 : IFR Droit - ED Pierre Couvrat
- R80C13 : IFR Droit - CECOJI

DON

- U06 : UFR Sciences Humaines et Arts
- U20 : IUT de Poitiers

TARIFS

- U93 : GEPA

Pour information : **Tarifs GEPA** - L'Université de Poitiers met à disposition ses infrastructures sportives pour des événements sportifs, des stages de formation et des activités associatives d'entretien et de compétition. Afin d'optimiser l'utilisation de ces espaces tout en garantissant leur entretien et leur accessibilité, des tarifs ont été votés lors du Conseil d'Administration du 10 juillet 2023. Ces tarifs se révèlent inadaptés et peu lisibles. Il est donc nécessaire d'établir une nouvelle grille tarifaire cohérente, adaptée aux spécificités des équipements (surface, potentiel locatif,) et en adéquation avec les offres du territoire.

MISES A LA REFORME

- U06 : UFR Sciences Humaines et Arts
- U07 : IAE
- U23 : IUT d'Angoulême
- U41 : Pôle Vie de Capus
- R80C04 : DRInnov – SPVR

REMISES GRACIEUSES

- U70 : UB PAIE

Nature de la décision :

Pour décision et information

Vote :

Soumis à la majorité simple

Après en avoir délibéré,

ADOPTE

La présente délibération et son annexe sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Poitiers, le 14 mars 2025
La Présidente de l'université de Poitiers,
Présidente du Conseil d'administration,

Virginie LAVAL





UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 14 mars 2025

➤ SUBVENTIONS

- U06 : UFR Sciences Humaines et Arts
- U20 : IUT de Poitiers
- U41 : Pôle Vie de Campus - FSDIE

➤ AIDES PECUNIAIRES – BOURSES – MOBILITES

- U01 : UFR DROIT
- U07 : IAE
- R80 : Recherche Transversale - INTREE
- R80C13 : IFR Droit - ED Pierre Couvrat
- R80C13 : IFR Droit - CECOJI

➤ DON

- U06 : UFR Sciences Humaines et Arts
- U20 : IUT de Poitiers

➤ TARIFS

- U93 : GEPA

➤ MISES A LA REFORME

- U06 : UFR Sciences Humaines et Arts
- U07 : IAE
- U23 : IUT d'Angoulême
- U41 : Pôle Vie de Capus
- R80C04 : DRInnov – SPVR

➤ REMISES GRACIEUSE

Document fourni par les services de l'Agent Comptable

- U70 : UB PAIE



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 14 mars 2025

Subventions

- U06 : UFR Sciences Humaines et Arts
- U20 : IUT de Poitiers
- U41 : Pôle Vie de Campus - FSDIE

Composante	Désignation et activité principale de l'organisme demandeur	Objet de la demande de subvention	Budget prévisionnel de l'opération	Subventions obtenues les années précédentes			Montant sollicité par l'association	Montant validé par la composante ou le service	Commission d'étude
				2022	2023	2024			Avis
U06-HERMA	JANUA	JOURNEES JEUNES CHERCHEURS	1 300,00 €	-	300,00	300,00	200,00 €	200,00 €	Favorable
U06-CRIHAM	JANUA	JOURNEES JEUNES CHERCHEURS	1 300,00 €	-	300,00	300,00	500,00 €	300,00 €	Favorable
U20 - IUT86	ADEIC	financer la restauration et l'achat de matériels pour le foyer de Châtelleraut	1 000,00 €	500,00	500,00	500,00	500,00 €	500,00 €	Favorable
U20 - IUT86	GEA services	financer le projet Student Chef	3 927,50 €	-	658,94	-	100,00 €	100,00 €	Favorable
U41 - FSDIE	PROFONDEUR DES CHAMPS	FESTIVAL SAUVAGE	11 950,00 €				3 000,00 €	3 000,00 €	Favorable
U41 - FSDIE	RITE	EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE	5 495,00 €				350,00 €	350,00 €	Favorable
U41 - FSDIE	POITIERS RUNIVERSITY	UCED	1 890,00 €				250,00 €	250,00 €	Favorable
U41 - FSDIE	ASM	MUD CAMPUS	9 040,00 €				3 500,00 €	3 000,00 €	Favorable
U41 - FSDIE	HANDISUP	CONVENTION 2025	85 040,00 €				36 400,00 €	36 400,00 €	Favorable
U41 - FSDIE	Association Sportive de l'Université de Poitiers	Projet 2025	166 700,00 €				60 000,00 €	60 000,00 €	Favorable
TOTAL							104 800,00 €	104 100,00 €	



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 14 mars 2025

AIDES PECUNIAIRES – BOURSES - MOBILITES

- U01 : UFR DROIT

- U07 : IAE

- R80 : Recherche transversale - INTREE

- R80C13 : IFR DROIT – ED Pierre Couvrat

- R80C13 : IFR DROIT – CECOJI

Poitiers, le 13 février 2025

AIDE PECUNIAIRE EXCEPTIONNELLE

Je soussignée, Marianne FAURE-ABBAD, doyenne de la Faculté de droit et sciences sociales, demande au Conseil d'administration de l'Université de Poitiers de bien vouloir accorder une aide pécuniaire exceptionnelle de 130 € (cent trente euros) à :

Julie SAULET

Antoine PANTALEON

Tao POITIER

pour leur participation au **Concours d'éloquence RSE organisé par l'Université de Haute-Alsace** et le rayonnement de la Faculté de droit et sciences sociales de l'Université de Poitiers qu'ils représentent.

Marianne FAURE-ABBAD



Conseil d'Administration IAE du 6 février 2025

Demande de budget

Aides financières pour les étudiants
à distance de l'IAE de Poitiers

Demande au conseil d'administration de voter un budget de 60 000 €
pour des aides financières IAE – étudiants à distance – pour l'année
2025-2026 selon les principes votés en CA de l'UP du 5 mai 2023

A Poitiers, le 6 janvier 2025

Benjamin DREVETON

Directeur de l'IAE



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Benjamin Drevetton', written over the printed name and title.



Ecole Universitaire de Recherche INTREE

Allocation mobilité intra-européenne entrante

L'Ecole Universitaire de Recherche InTREE offre depuis 5 ans, sur le site de Poitiers (Université de Poitiers, ISAE-ENSMA et CNRS), une formation originale, notamment fondée sur une grande porosité entre formation et recherche.

A ce titre, l'EUR invite des chercheurs internationaux et prévoit une augmentation des mobilités intra-européennes dès 2025, notamment avec les universités de l'alliance eC2U.

L'EUR souhaite appliquer un montant unique pour les mobilités intra-européennes entrantes.

Les sommes seront prélevées sur la convention IntREE (R100CR20).

	Séjour court (≤ 10 jours)	Séjour long (≥ 11 jours)
Frais d'hébergement (par nuit)	130 €	65€
Frais de voyage	300 €	300 €
Frais de séjour (par jour)	90 €	45 €

Toute mobilité intra-européenne entrante sera donc calculée sur la base des montants présentés ci-dessus et sera versée en une seule fois au personnel et aux chercheurs concernés avant leur départ.



**École doctorale
Pierre Couvrat**
Université de Poitiers

Ecole doctorale Droit et Science Politique

DEMANDE D'AIDE A LA MOBILITE

Ce formulaire doit être retourné au secrétariat de l'École doctorale, **accompagné de :**

- avis du directeur de thèse

- budget prévisionnel

- RIB

- tout document justifiant votre demande (Devis ou copies-écrans de l'hébergement et des transports, invitation à un colloque, nature des recherches « terrain », ...).

Un rapport devra impérativement être adressé au responsable administratif, au retour de votre séjour.

Date de dépôt de la demande :

NOM : ANNE

Prénom : Romain

E-mail : romain.anne@univ-poitiers.fr

Numéro de téléphone : 06 08 46 98 22

Directeur de thèse : MM. Florian Aumond et Luis Miguel Gutierrez Ramirez

Sujet de thèse : La responsabilité partagée des États en Droit international des droits humains

PROJET DE MISSION

OBJET : Colloque des jeunes chercheuses et chercheurs de l'Université de Sherbrooke

participation à un colloque, séminaires, ou autres conférences

recherches « terrain »

Autre (à préciser) :

15 bis, Rue Sainte Opportune – Hôtel Aubaret
Bâtiment n° E19 - 86073 POITIERS Cedex 09
Tél.(+33) 05 49 45 42 18 – ed-droit@univ-poitiers.fr

OBJECTIF ET DESCRIPTIF DU PROJET DE MISSION :

(objectif et descriptif de la mission selon cas : colloque, recherches « terrain », ...)

Participation à la première édition d'une manifestation scientifique internationale et interdisciplinaire organisée par l'Université de Sherbrooke les 27 et 28 mars 2025, et qui est réservée aux jeunes chercheuses et chercheurs francophone. L'objectif est de présenter mes recherches sur la responsabilité partagée des États en Droit international des droits humains, en répondant à la problématique suivante : Le régime de responsabilité existant en DIDH permet-il la mise en œuvre d'une responsabilité partagée entre différents États ?

Cette présentation sera l'occasion d'échanger et de débattre avec d'autres jeunes chercheuses et chercheurs issus de diverses disciplines du droit tant sur mon sujet de recherche que sur le leur et permettra de nourrir nos réflexions d'approches variées. Ce séminaire de travail doctoral international et interdisciplinaire doit ainsi permettre de contribuer activement au débat sur les évolutions du droit.

De plus, cette mobilité permettra de renforcer le partenariat existant entre l'Université de Poitiers et l'Université de Sherbrooke qui est actuellement très dynamique (cotutelles, séjours de professeurs invités...) et qu'il est essentiel de conserver. En effet, cette participation ainsi que celles de trois autres doctorants de l'Université de Poitiers montrent l'importance de ce partenariat pour les chercheurs.

LIEU & DATES

DATES : 27 et 28 mars 2025

LIEU (détailler les différentes étapes, s'il y a lieu) : Université de Sherbrooke

COÛT ET FINANCEMENT DU PROJET DE MISSION

ESTIMATION DES DEPENSES :

Seuls ces 4 types de dépenses (ci-dessous) pourront être pris en considération ; joindre budget prévisionnel détaillé ainsi que toutes pièces justificatives.



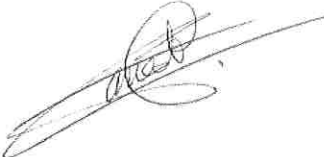
	Coût total
Déplacement (aller-retour)	545
Hébergement	267
Inscription à un colloque, séminaire...	0
Autres dépenses scientifiques (bibliothèques, ...)	0
TOTAL	812

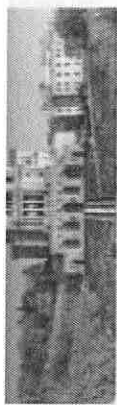
Apport personnel :

Apport personnel	0
------------------	---

FINANCEMENT SOLLICITE :

Laboratoire	Montant demandé (à remplir par le doctorant) : 406 Montant accordé (à remplir par le laboratoire) : 406 euros
Ecole doctorale	Montant demandé (à remplir par le doctorant) : 406 Montant accordé (à remplir par l'École doctorale) : 406 euros
TOTAL	812

Avis du directeur de thèse	Signature
<p>Cette mobilité s'inscrit parfaitement dans le projet de thèse de Romain Anne. Elle sera l'occasion de présenter et d'éprouver certains résultats concernant ses recherches. L'avis est en conséquence.</p>	
Avis du Directeur de laboratoire	Signature
<p>Avis favorable</p>	
Avis du directeur de l'école doctorale	Signature
<p>Avis favorable</p>	



Départ mer., 26 mars, 2025
13:00 - Paris (CDG)
15:45 - Montréal (YUL)
 ✈️ AC • Sans escales • 7 h 45 min

Retour sam., 29 mars, 2025
21:20 - Montréal (YUL)
10:20 (+1) - Paris (CDG)
 ✈️ AC • Sans escales • 7 h 00 min

Bagage en soute
 Aller Pas de bagages
 Retour Pas de bagages

Passagers
 1 adulte

Services
 Pas de services extra choisis

***** **opodo prime**
 Prix normal 449,45 €

mer., 26 mars

✈️ **ALLER AC AC871**

13:00 CDG —→ **7 h 45 min** —→ **15:45 YUL**
 26 mars
 Charles De Gaulle, T2C, Paris (France)
 P Trudeau International, Montréal (Canada)

✈️ AC AC871 • 77N • Économique

sam., 29 mars

✈️ **RETOUR AC AC870**

21:20 YUL —→ **7 h 00 min** —→ **10:20 CDG**
 30 mars
 P Trudeau International, Montréal (Canada)
 Charles De Gaulle, T2C, Paris (France)

✈️ AC AC870 • 77N • Économique

Passagers

Passager	Type	Date de naissance	Bagage en soute
1. Romain Anne	Adulte	1/12/1998	CDG à YUL: Aucun bagage YUL à CDG: Aucun bagage

🔗 **Pourquoi attendre ? C'est l'une des meilleures offres de la journée. Réservez maintenant !**

56 € par nuit

ARRIVÉE	DÉPART
26/03/2025	29/03/2025
VOYAGEURS	
1 voyageur	▼

Réserver

Aucun montant ne vous sera débité pour le moment

56 € x 3 nuits	168 €
Frais de ménage	24 €
Frais de service Airbnb	35 €
Taxes	40 €

Total 267 €

Brest
→ Paris Montparnasse 1 Et 2

👤 x1

🕒 Prix valable jusqu'à 11:51

Aller Le mar. 25 mars de 15:28 à 19:09

inOui 🕒 17 🕒 74

Retour Le dim. 30 mars de 08:43 à 12:43

inOui 🕒 15 🕒 78

📌 Soutenez la cause qui vous tient à

cœur

Donnez 1 € à une association avec Un Rien
C'est Tout



👉 Voir les causes

57 €



Détail de la commande (1 produit)

1 voyage

57 €

Total commande

57 €

Valider et payer

Ajouter un autre billet

Décision concernant votre proposition de communication

De : colloque.jeuneschercheurs.droit <colloque.jeuneschercheurs.droit@USherbrooke.ca> mar., 14 janv. 2025 00:20

Objet : Décision concernant votre proposition de communication

📎 1 pièce jointe

À : colloque.jeuneschercheurs.droit <colloque.jeuneschercheurs.droit@USherbrooke.ca>

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous informer que votre proposition de communication a été retenue pour la **1ère édition du Colloque des jeunes chercheuses et chercheurs**, intitulé « **Le droit en mouvement : les évolutions du droit d'hier à aujourd'hui** », qui se tiendra les **27 et 28 mars 2025** sur le campus principal de l'Université de Sherbrooke.

Nous vous confirmerons prochainement les détails pratiques concernant le déroulement des journées. Par ailleurs, nous vous transmettrons dans les prochaines semaines un document contenant des conseils pour organiser votre trajet et votre hébergement à Sherbrooke.

Nous souhaitons également vous rappeler que :

- Le colloque se déroulera **exclusivement en présentiel** ;
- Les **frais de déplacement** (voyage, hébergement, etc.) **ne sont pas pris en charge** par le comité d'organisation, mais nous serons heureux de vous accompagner dans vos démarches administratives, comme l'obtention d'un visa, si nécessaire.

En raison des délais particulièrement longs pour l'obtention d'un visa pour le Canada, spécifiques à de nombreux pays du continent africain, nous avons décidé, **à titre exceptionnel**, de permettre **aux personnes étudiantes concernées** de participer au colloque à distance. Cette décision a été prise en reconnaissance des excellentes propositions reçues et dans le souci d'offrir à ces participants la possibilité de contribuer à cet événement. Nous tenons à souligner que cette option est **exclusivement réservée aux personnes étudiantes ressortissantes d'un pays africains concernés par ces contraintes administratives** (Cameroun, Maroc, Sénégal et Togo). Ces dernières devront s'assurer de disposer d'une connexion internet stable et fiable le jour de leur présentation, afin de garantir le bon déroulement de leur intervention.

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir **confirmer votre participation au colloque** dans un **délai d'une semaine**. Sans réponse de votre part dans ce délai, nous serons contraints d'annuler la décision d'acceptation de votre proposition, compte tenu du nombre élevé de demandes reçues.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou précision.

Nous vous remercions à nouveau pour votre contribution et nous nous réjouissons de vous accueillir en personne pour celles et ceux qui pourront se déplacer, ou à distance pour les étudiantes et étudiants concernés.

Cordialement,

Comité d'organisation - 1ère édition
Colloque jeunes chercheuses et chercheurs

Samantha Dorinet – Candidate au doctorat
Jacqueline Noëlle Soppo Ekame – Candidate à la maîtrise

Faculté de droit
USherbrooke.ca/droit

 **Université de Sherbrooke**

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : Ce message peut contenir de l'information confidentielle ou protégée. Il s'adresse uniquement au destinataire visé. Si vous l'avez reçu par erreur, nous vous prions de nous en informer et de le supprimer complètement de votre système. **PRIVACY NOTICE:** This message may contain confidential or proprietary information. It addresses only the intended recipient. If you received it by error, please inform the author and delete it completely from your system.



**École doctorale
Pierre Couvrat**
Université de Poitiers

Ecole doctorale Droit et Science Politique

DEMANDE D'AIDE A LA MOBILITE

Ce formulaire doit être retourné au secrétariat de l'École doctorale, **accompagné de :**

- avis du directeur de thèse

- budget prévisionnel

- RIB

- tout document justifiant votre demande (Devis ou copies-écrans de l'hébergement et des transports, invitation à un colloque, nature des recherches « terrain », ...).

Un rapport devra impérativement être adressé au responsable administratif, au retour de votre séjour.

Date de dépôt de la demande : 15/01/2025

NOM : Douet

Prénom : Marc

E-mail : marc.douet@univ-poitiers.fr

Numéro de téléphone : 06 58 71 33 31

Directeur de thèse : Laurence Leturmy.....

Sujet de thèse : L'influence du fait divers sur l'élaboration de la loi pénale

PROJET DE MISSION

OBJET :

participation à un colloque, séminaires, ou autres conférences

recherches « terrain »

Autre (à préciser) :

15 bis, Rue Sainte Opportune – Hôtel Aubaret
Bâtiment n° E19 - 86073 POITIERS Cedex 09
Tél.(+33) 05 49 45 42 18 – ed-droit@univ-poitiers.fr

OBJECTIF ET DESCRIPTIF DU PROJET DE MISSION :

(objectif et descriptif de la mission selon cas : colloque, recherches « terrain »,)

L'Université de Sherbrooke, partenaire de l'Université de Poitiers, organise un échange entre de jeunes chercheurs francophones américains, africains et européens. A cette occasion, une manifestation scientifique internationale et interdisciplinaire réservée aux jeunes chercheurs francophones est organisée sur « le droit en mouvement : les évolutions du droit d'hier à aujourd'hui ». Ma candidature pour cette manifestation a été acceptée. Mon intervention sur place porterait sur « l'influence du fait divers sur l'orientation de la politique criminelle ».

Ce temps d'échange et de débats avec des doctorants aux cultures et méthodes de travail différentes serait l'occasion de présenter l'objet et le fruit de ma recherche et d'enrichir ma réflexion. Leur opinion sur mes propres recherches permettrait d'apporter un autre regard sur celles-ci et d'en améliorer la qualité.

Ce séminaire serait, également, l'occasion de renforcer le partenariat mis en place entre les deux universités, qui n'a cessé de s'approfondir (cotutelles, séjours de professeurs invités...) et qu'il est important de pouvoir intensifier.

C'est pourquoi la participation à ce projet serait une expérience très enrichissante.

LIEU & DATES

DATES : Sherbrooke (Canada)

LIEU (détailler les différentes étapes, s'il y a lieu) : 27 et 28 mars

COUT ET FINANCEMENT DU PROJET DE MISSION

ESTIMATION DES DEPENSES :

Seuls ces 4 types de dépenses (ci-dessous) pourront être pris en considération ; joindre budget prévisionnel détaillé ainsi que toutes pièces justificatives.




	Coût total
Déplacement (aller-retour)	Avion : 664 € Train France : 126 € Bus Canada : 77 €
Hébergement	275 €
Inscription à un colloque, séminaire...	
Autres dépenses scientifiques (bibliothèques, ...)	Visa : 7 €
TOTAL	1 142 €

Apport personnel :

Apport personnel	142 €
------------------	-------

FINANCEMENT SOLLICITE :

Laboratoire	Montant demandé (à remplir par le doctorant) : 500 € Montant accordé (à remplir par le laboratoire) : 500 €
Ecole doctorale	Montant demandé (à remplir par le doctorant) : 500 € Montant accordé (à remplir par l'École doctorale) : 500 €
TOTAL	1 142 €

Avis du directeur de thèse	Signature
<p>Avis très favorable. Cette intervention permettrait non seulement de partager publiquement et de soumettre à la critique des premiers résultats de thèse mais également de rencontrer d'autres jeunes chercheurs de pays et donc de droits différents et diversifiés.</p>	
Avis du Directeur de laboratoire	Signature
<p>Avis favorable</p>	
Avis du directeur de l'école doctorale	Signature
<p>Avis favorable</p>	

Documents justificatifs :

Invitation colloque :

☐ **Décision concernant votre proposition de communication**



Expéditeur : colloque.jeuneschercheurs.droit

14 Janvier 2025 0:20

À : colloque.jeuneschercheurs.droit

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous informer que votre proposition de communication a été retenue pour la **1ère édition du Colloque des jeunes chercheuses et chercheurs**, intitulé « **Le droit en mouvement : les évolutions du droit d'hier à aujourd'hui** », qui se tiendra les **27 et 28 mars 2025** sur le campus principal de l'Université de Sherbrooke.

Nous vous confirmerons prochainement les détails pratiques concernant le déroulement des journées. Par ailleurs, nous vous transmettrons dans les prochaines semaines un document contenant des conseils pour organiser votre trajet et votre hébergement à Sherbrooke.

Nous souhaitons également vous rappeler que :

- Le colloque se déroulera **exclusivement en présentiel** ;
- Les **frais de déplacement** (voyage, hébergement, etc.) **ne sont pas pris en charge** par le comité d'organisation, mais nous serons heureux de vous accompagner dans vos démarches administratives, comme l'obtention d'un visa, si nécessaire.

Transports :

Avion :

Vol aller mercredi 26 mars

AIRFRANCE ✓

10:30
CDG

Direct
3h45

13:15
YUL

Modifier



Vol retour dimanche 30 mars

AIRFRANCE ✓

17:00
YUL

Direct
6h50

+1 jour
05:50
CDG

Modifier



[Voir les détails du voyage et les conditions tarifaires](#)

Prix du billet pour 1 passager

664,38 EUR

Trains :

ⓘ Prix valable jusqu'à 09:45

Aller Le dim. 30 mars de 15:46 à 18:43

Voyageur 1 : 30 - 59 ans

Date de naissance

Informations à saisir

Poitiers

→ AÉROPORT ROISSY CDG 2 TGV

ⓘ Prix valable jusqu'à 09:44

Aller Le mer. 26 mars de 06:30 à 09:39

Détail de la commande (2 produits)

1 voyage	60 €
1 voyage	66,50 €

Total commande 126,50 €

Valider et payer

Bus Montréal/Sherbrooke (*2) :

Lun, Jan 27 < >

Montréal (Gare d'autocars) → Sherbrooke (Université de Sherbrooke)

LIGNE EXPRESS ⚠ Seulement 51 sièges disponibles

De **16:00** **02 h 10 min** Arrivée **18:10**

LIGNE DIRECTE

Détails **Adulte \$ 50.05** Choisir

Bus Sherbrooke (*4) :

Titres occasionnels

La pratico rechargeable

3,50 \$ / passage

1 à 10 passages

Non remboursable



- Détails

Valide en tout temps

Transférable

- Possibilité de mettre 1 à 10 passages sur la carte
- Correspondance électronique (transfert) valide pour une période de 90 minutes par passage

Hébergement :

~~84 €~~ 66 € par nuit

ARRIVÉE 26/03/2025	DÉPART 29/03/2025
VOYAGEURS 1 voyageur	▼

Réserver

Aucun montant ne vous sera débité pour le moment

<u>66 € x 3 nuits</u>	197 €
<u>Frais de service Airbnb</u>	36 €
<u>Taxes</u>	42 €
Total	275 €



**École doctorale
Pierre Couvrat**
Université de Poitiers

Ecole doctorale Droit et Science Politique

DEMANDE D'AIDE A LA MOBILITE

Ce formulaire doit être retourné au secrétariat de l'Ecole doctorale, **accompagné de :**

- avis du directeur de thèse
- budget prévisionnel
- RIB
- tout document justifiant votre demande (Devis ou copies-écrans de l'hébergement et des transports, invitation à un colloque, nature des recherches « terrain », ...).

Un rapport devra impérativement être adressé au responsable administratif, au retour de votre séjour.

Date de dépôt de la demande :

NOM : ELIAS

Prénom : Pia

E-mail : pia.elias@univ-poitiers.fr

Numéro de téléphone : 06 67 97 63 32

Directeur de thèse : Lionel Andreu

Sujet de thèse : La signature

PROJET DE MISSION

OBJET :

participation à un colloque, séminaires, ou autres conférences

recherches « terrain »

Autre (à préciser) :

15 bis, Rue Sainte Opportune – Hôtel Aubaret
Bâtiment n° E19 - 86073 POITIERS Cedex 09
Tél.(+33) 05 49 45 42 18 – ed-droit@univ-poitiers.fr

OBJECTIF ET DESCRIPTIF DU PROJET DE MISSION :

L'objectif principal de cette mission est de participer à un séminaire de travail doctoral international, organisé par une équipe de jeunes chercheuses et chercheurs à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, les 27 et 28 mars 2025, sur le thème : « Le droit en mouvement : les évolutions du droit d'hier à aujourd'hui ».

Ce séminaire doctoral interdisciplinaire représente une occasion unique de présenter mes travaux de recherche doctorale dans une perspective comparative entre les systèmes de droit civil et de Common Law, particulièrement pertinents dans le contexte canadien. Il permettra également d'échanger avec d'autres chercheurs francophones sur les dynamiques juridiques contemporaines, tout en approfondissant ma compréhension des interactions entre ces deux traditions juridiques. Ma communication s'inscrit dans les axes thématiques proposés par les organisateurs, plus particulièrement dans le thème : *Le rôle des nouvelles technologies dans la transformation du droit*. J'ai choisi de traiter le sujet suivant :

Vers une fusion des formalismes : repenser la distinction entre écrit *ad validitatem* et écrit *ad probationem* à l'ère de la dématérialisation.

De plus, cette mission s'inscrit dans une démarche de renforcement des liens entre l'Université de Poitiers et l'Université de Sherbrooke, deux institutions partageant des collaborations académiques et scientifiques historiques. À travers cette participation, je souhaite contribuer à valoriser les recherches menées au sein de mon laboratoire (Institut Jean Carbonnier) et à explorer d'éventuelles coopérations futures avec des chercheurs canadiens dans le domaine du droit comparé et des évolutions juridiques internationales.

Cette mission permettra ainsi non seulement de diffuser mes travaux mais également de m'enrichir académiquement grâce aux échanges multiculturels, tout en renforçant les partenariats entre nos deux institutions.

LIEU & DATES

DATES : 27 et 28 mars 2025

LIEU (détailler les différentes étapes, s'il y a lieu) : Université de Sherbrooke - Canada

COUT ET FINANCEMENT DU PROJET DE MISSION

ESTIMATION DES DEPENSES :

Seuls ces 4 types de dépenses (ci-dessous) pourront être pris en considération ; joindre budget prévisionnel détaillé ainsi que toutes pièces justificatives.




	<i>Coût total</i>
Déplacement (aller-retour) : <i>Il faudra un train de Poitiers à Paris + un vol de Paris à l'aéroport de Montréal + un taxi de l'aéroport à la gare + un bus de la gare de Montréal à Sherbrooke + des bus à Sherbrooke entre le logement et l'université.</i>	Trains A/R : 114.5 euros Vols A/R : 532.47 euros Taxi A/R: 60 euros Bus Canada : 80 euros TOTAL : 786.97 euros
Hébergement	356 euros
Inscription à un colloque, séminaire...	
Autres dépenses scientifiques (bibliothèques, ...)	
TOTAL	1142.97 euros

Apport personnel :

Apport personnel	
------------------	--

FINANCEMENT SOLLICITE :

Laboratoire (Institut Jean Carbonnier)	Montant demandé (à remplir par le doctorant) : 571.48 euros Montant accordé (à remplir par le laboratoire) : 571.48 €
Ecole doctorale	Montant demandé (à remplir par le doctorant) : 571.48 euros Montant accordé (à remplir par l'École doctorale) : 571,48 euros
TOTAL	1142.97 euros

Avis du directeur de thèse	Signature
Avis très favorable	
Avis du Directeur de laboratoire	Signature
Favorable	Hélène BOUCARD 
Avis du directeur de l'école doctorale	Signature
Avis favorable	 Marguerite CANEDO

JUSTIFICATIFS :

TRAINS A/R (Poitiers – Paris)

Poitiers
AÉROPORT ROISSY CDG 2 TGV

x1 **114,50 €**

Prix valable jusqu'à 11:36

Aller Le mar. 25 mars de 06:30 à 09:39

Retour Le dim. 30 mars de 15:46 à 18:43

Soutenez la cause qui vous tient à cœur
Donnez 1 € à une association avec Un Rien C'est Tout

Détail de la commande (1 produit)
1 voyage **114,50 €**

Total commande **114,50 €**

Valider le panier

Ajouter un autre billet

VOLS A/R (Paris – Montréal)

AIR CANADA CDG → YUL | mars 25 - mars 29 | 1A | **Modifier**

Fermer x

Sommaire du vol

Vol de départ
mardi 25 mars 2025 Paris, FR (CDG) - Montréal, CA (YUL)

13:00 Sans escale - 7h45min 15:45
Paris Montréal

Tarif économique - Standard
1 Adulte

Sommaire du tarif : Non remboursable | Modifications moyennant des frais | Enregistrement gratuit d'au moins un bagage (23 kg)* | 50 % des points Aéroplan/MQ5.

* Enregistrement gratuit de deux bagages sur certaines liaisons. Consultez le détail de notre politique sur les bagages enregistrés.

Vol de retour
samedi 29 mars 2025 Montréal, CA (YUL) - Paris, FR (CDG)

21:20 Sans escale - 7h -1 10:20
Montréal Paris

Tarif économique - Standard
1 Adulte

Sommaire du tarif : Non remboursable | Modifications moyennant des frais | Enregistrement gratuit d'au moins un bagage (23 kg)* | 50 % des points Aéroplan/MQ5.

* Enregistrement gratuit de deux bagages sur certaines liaisons. Consultez le détail de notre politique sur les bagages enregistrés.

Sommaire des prix

1 adulte Consulter la répartition des prix >

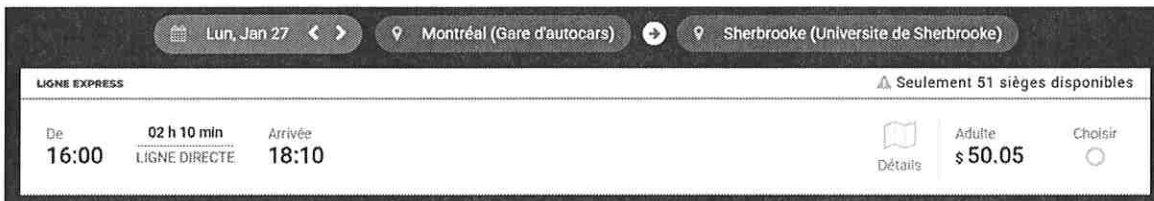
Vols

Frais de transport aérien	€416,00
Taxes, frais et droits	€116,47
Total général - Euros	€532,47

TAXI A/R (Aéroport Montréal – Gare Montréal) x2



BUS A/R (Montréal Gare – Sherbrooke) x2



BUS SUR PLACE (Sherbrooke)

Titres occasionnels

La pratico rechargeable

3,50 \$ / passage

1 à 10 passages
Non remboursable

- Détails

Valide en tout temps
Transférable

- Possibilité de mettre 1 à 10 passages sur la carte
- Correspondance électronique (transfert) valide pour une période de 90 minutes par passage



LOGEMENT

60 € par nuit

ARRIVÉE 25/03/2025	DÉPART 29/03/2025
VOYAGEURS 1 voyageur ▼	

Réserver

Aucun montant ne vous sera débité pour le moment

60 € x 4 nuits	241 €
Frais de ménage	14 €
Frais de service Airbnb	47 €
Taxes	54 €
<hr/>	
Total	356 €

Décision concernant votre proposition de communication

De : colloque.jeuneschercheurs.droit <colloque.jeuneschercheurs.droit@USherbrooke.ca> mar., 14 janv. 2025 00:20
Objet : Décision concernant votre proposition de communication 1 pièce jointe
À : colloque.jeuneschercheurs.droit <colloque.jeuneschercheurs.droit@USherbrooke.ca>

Bonjour,

Nous avons le plaisir de vous informer que votre proposition de communication a été retenue pour la **1ère édition du Colloque des jeunes chercheuses et chercheurs**, intitulé « **Le droit en mouvement : les évolutions du droit d’hier à aujourd’hui** », qui se tiendra les **27 et 28 mars 2025** sur le campus principal de l’Université de Sherbrooke.

Nous vous confirmerons prochainement les détails pratiques concernant le déroulement des journées. Par ailleurs, nous vous transmettrons dans les prochaines semaines un document contenant des conseils pour organiser votre trajet et votre hébergement à Sherbrooke.

Nous souhaitons également vous rappeler que :

- Le colloque se déroulera **exclusivement en présentiel** ;
- Les **frais de déplacement** (voyage, hébergement, etc.) **ne sont pas pris en charge** par le comité d’organisation, mais nous serons heureux de vous accompagner dans vos démarches administratives, comme l’obtention d’un visa, si nécessaire.

En raison des délais particulièrement longs pour l’obtention d’un visa pour le Canada, spécifiques à de nombreux pays du continent africain, nous avons décidé, **à titre exceptionnel**, de permettre **aux personnes étudiantes concernées** de participer au colloque à distance. Cette décision a été prise en reconnaissance des excellentes propositions reçues et dans le souci d’offrir à ces participants la possibilité de contribuer à cet événement. Nous tenons à souligner que cette option est **exclusivement réservée aux personnes étudiantes ressortissantes d’un pays africains concernés par ces contraintes administratives** (Cameroun, Maroc, Sénégal et Togo). Ces dernières devront s’assurer de disposer d’une connexion internet stable et fiable le jour de leur présentation, afin de garantir le bon déroulement de leur intervention.

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir **confirmer votre participation au colloque** dans un **délaï d’une semaine**. Sans réponse de votre part dans ce délai, nous serons contraints d’annuler la décision d’acceptation de votre proposition, compte tenu du nombre élevé de demandes reçues.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou précision.

Nous vous remercions à nouveau pour votre contribution et nous nous réjouissons de vous accueillir en personne pour celles et ceux qui pourront se déplacer, ou à distance pour les étudiantes et étudiants concernés.

Cordialement,

Comité d’organisation - 1ère édition
Colloque jeunes chercheuses et chercheurs

Samantha Dorinet – Candidate au doctorat
Jacqueline Noëlle Soppo Ekame – Candidate à la maîtrise

Faculté de droit
USherbrooke.ca/droit



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : Ce message peut contenir de l’information confidentielle ou protégée. Il s’adresse uniquement au destinataire visé. Si vous l’avez reçu par erreur, nous vous prions de nous en informer et de le supprimer complètement de votre système. **PRIVACY NOTICE:** This message may contain confidential or proprietary information. It addresses only the intended recipient. If you received it by error, please inform the author and delete it completely from your system.

DEMANDE D'AIDE A LA MOBILITE

Ce formulaire doit être retourné **accompagné de :**

- **avis du directeur du laboratoire**
- **budget prévisionnel**
- **RIB**
- **tout document justifiant votre demande (Un rapport devra impérativement être adressé au responsable administratif, au retour de votre séjour).**

Date de dépôt de la demande : Lundi 3 février 2025

NOM : Zeidan

Prénom : Oula

E-mail : oula.zeidan@univ-poitiers.fr / ozeidanlawyer@gmail.com

Numéro de téléphone : 06 56 87 48 34

Directeur de thèse : Professeur Nicolas Binctin

Sujet de thèse : « Les libertés en droit des marques »

PROJET DE MISSION

OBJET : Colloque des jeunes chercheuses et chercheurs de l'Université de Sherbrooke

participation à un colloque, séminaires, ou autres conférences

recherches « terrain »

Autre (à préciser) :

OBJECTIF ET DESCRIPTIF DU PROJET DE MISSION :

15, Rue Sainte Opportune – Hôtel Aubaret – TSA 81100
Bâtiment n° E10 - 86073 POITIERS Cedex 09
Tél. (+33) 05.49.36 64 50 / 40 – Mel. cecoji-up@univ-poitiers.fr

(objectif et descriptif de la mission selon cas : colloque, recherches « terrain », ...)

L'Université de Sherbrooke, partenaire de l'Université de Poitiers, organise les 27 et 28 mars prochains une manifestation scientifique internationale et interdisciplinaire réservée aux jeunes chercheurs francophones, sur le thème "le droit en mouvement : les évolutions du droit d'hier à aujourd'hui".

Aujourd'hui docteur en droit, j'ai déposé ma candidature pour une communication sur le thème "les signes religieux à l'épreuve de l'évolution de la société et du droit européen des marques", en ligne avec ma thèse que j'ai soutenue en décembre dernier sous la direction du professeur Nicolas Binctin.

En ma qualité de chercheur associé, je sollicite la codirection du laboratoire CECOJI pour une aide financière audit déplacement.

LIEU & DATES

DATES : 27-28 mars

LIEU (détailler les différentes étapes, s'il y a lieu) : Campus principal Université de Sherbrooke - Canada.....

Ce colloque inaugure une nouvelle plateforme internationale dédiée aux jeunes chercheuses et chercheurs francophones, leur offrant l'opportunité de présenter leurs travaux, de nourrir des échanges interdisciplinaires et de contribuer activement au débat sur les évolutions du droit. Le droit, en tant que discipline dynamique, se transforme en réponse aux changements sociétaux, technologiques et politiques. Des théories classiques aux réformes les plus récentes, ces évolutions façonnent nos sociétés et transcendent nos frontières de manière profonde.

Coordonnatrices du colloque :

Jacqueline Noëlle Soppo Ekame, étudiante à la maîtrise en droit

Samantha Dorinet, étudiante au doctorat en droit

Direction scientifique :

Pr David Koussens, vice-doyen à la recherche et aux relations internationales

Me Kim Désilets, adjointe au vice-décanat à la recherche et aux relations internationales

Jacqueline Noëlle Soppo Ekame, étudiante à la maîtrise en droit

Samantha Dorinet, étudiante au doctorat en droit

Programmation

Jeudi 27 mars 2025

8 h 30 à 10 h 30



11 h à 13 h



14 h à 16 h



PANEL 11

Évolutions et transformations du droit : perspectives croisées

Salle : à venir

Modérateur : à venir

- **La rhétorique juridique peut-elle constituer une théorie du changement juridique?**
Mireille Fournier, Université Laval et Université Science Po Paris
- **L'harmonisation entre ordres juridiques par l'interprétation systémique en droit français contemporain**
Jade Ligner, Université Jean Moulin- Lyon 3
- **La régulation juridique du religieux en France : unité métropolitaine et pluralité ultra-marine?**
Frédéric Strack, Université de Sherbrooke
- **Les signes religieux à l'épreuve de l'évolution de la société et du droit européen des marques**
Oula Zeidan, Université de Poitiers

COUT ET FINANCEMENT DU PROJET DE MISSION

ESTIMATION DES DEPENSES :

Seuls ces 4 types de dépenses (ci-dessous) pourront être pris en considération ; joindre budget prévisionnel détaillé ainsi que toutes pièces justificatives.


	Coût total
Déplacement (aller-retour)	Environ 477€
Hébergement	Environ 375
Inscription à un colloque, séminaire...	-
Autres dépenses scientifiques (bibliothèques, ...)	-
TOTAL	850 euros

Apport personnel :

Apport personnel	200 euros
------------------	-----------

FINANCEMENT SOLLICITE :

Laboratoire : CECOJI	Montant accordé (à remplir par le laboratoire) : 650 euros
TOTAL	650 euros

Avis du Directeur de laboratoire	Signature
<p>Ce temps d'échange et de débat avec d'autres jeunes chercheurs aux cultures et approches différentes sera profitable à la poursuite des travaux de recherche de Mme Oula Zeidan et son insertion professionnelle.</p> <p>Avis favorable pour une aide de 650 euros, Céline LAGEOT</p>	



UNIVERSITE DE POITIERS

**Conseil d'Administration
du 14 mars 2025**

DON

- U06 : UFR Sciences Humaines et Arts
- U20 : IUT de Poitiers



UFR Sciences Humaines et Arts

Déclaration de don

Le Directeur de l'UFR SHA informe les membres du conseil d'administration de l'Université de Poitiers du don de matériels informatiques à l'université d'Antsiranana (Nord malgache) (cf listes jointes).

Le directeur de l'UFR SHA

Le Directeur de l'UFR
Sciences Humaines et Arts
Jean-Louis Yengue

Jean-Louis YENGUE

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :	906	Libellé service ou composante :	UFR SHA
Complément d'information :			

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE			
Déménagement	<input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):	
		Localisation future (code):	
Transfert	<input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :	


CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE			
Mise au rebut	<input type="checkbox"/>	Don	Don à l'Université de'Antsiranana (Madagascar)
		<input checked="" type="checkbox"/>	
Vente	<input type="checkbox"/>	Vol	
		(joindre la déclaration de vol)	<input type="checkbox"/>

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC			
N° Immobilisation	N° de série	N° d'inventaire	Description du bien
114938	BR2PFY1	115292	DELL Optiplex 7010
114939	333PFY1	115293	DELL Optiplex 7010
114940	4D3PFY1	115294	DELL Optiplex 7010
114942	CS2PFY1	115296	DELL Optiplex 7010
114944	8F3PFY1	120656	DELL Optiplex 7010
114945	343PFY1	120657	DELL Optiplex 7010
114946	CJ3PFY1	120658	DELL Optiplex 7010
114947	GR2PFY1	120659	DELL Optiplex 7010
114948	FT2PFY1	120660	DELL Optiplex 7010
114949	GD3PFY1	120661	DELL Optiplex 7010
114950	5P2PFY1	120662	DELL Optiplex 7010
114951	3J3PFY1	120663	DELL Optiplex 7010
114952	293PFY1	120664	DELL Optiplex 7010
114953	363PFY1	120665	DELL Optiplex 7010
114954	GS2PFY1	120666	DELL Optiplex 7010
114955	803PFY1	120667	DELL Optiplex 7010
114960	5B3PFY1	120672	DELL Optiplex 7010
114961	H22PFY1	120673	DELL Optiplex 7010
114962	6R2PFY1	120674	DELL Optiplex 7010
114963	8Z2PFY1	120675	DELL Optiplex 7010
114964	583PFY1	120676	DELL Optiplex 7010
114965	6H3PFY1	120677	DELL Optiplex 7010
114966	FP2PFY1	120678	DELL Optiplex 7010
114967	2S2PFY1	120679	DELL Optiplex 7010
114969	6T2PFY1	120681	DELL Optiplex 7010
114970	5W2PFY1	120682	DELL Optiplex 7010
114971	9C3PFY1	120683	DELL Optiplex 7010
114972	8Q2PFY1	120684	DELL Optiplex 7010
114973	G43PFY1	120685	DELL Optiplex 7010
114974	GQ2PFY1	120686	DELL Optiplex 7010
114975	2W2PFY1	120687	DELL Optiplex 7010
114976	4V2PFY1	120688	DELL Optiplex 7010
114977	423PFY1	120689	DELL Optiplex 7010
114978	2Q2PFY1	120690	DELL Optiplex 7010
114979	CX2PFY1	122091	DELL Optiplex 7010
114980	1X2PFY1	122092	DELL Optiplex 7010

COMMENTAIRES :

Fait à :	Poitiers
Le :	17/02/2025
Nom :	MARCEAU
Prénom :	Eric
Téléphone :	0549454506
Signature :	
Validation hiérarchique :	
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :	906	Libellé service ou composante :	UFR SHA
Complément d'information :			

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE		
Déménagement <input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):	
	Localisation future (code):	
Transfert <input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :	

CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE		
Mise au rebut <input type="checkbox"/>	Don <input checked="" type="checkbox"/>	Don à l'Université de'Antsirana (Madagascar)
Vente <input type="checkbox"/>	Vol <input type="checkbox"/> <i>(joindre la déclaration de vol)</i>	

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - *En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC*

N° Immobilisation	N° de série	N° d'inventaire	Description du bien
114983	CQ2PFY1	122095	DELL Optiplex 7010
114984	5R2PFY1	122096	DELL Optiplex 7010
114985	8V2PFY1	122097	DELL Optiplex 7010
114986	673PFY1	122098	DELL Optiplex 7010
114987	4S2PFY1	122099	DELL Optiplex 7010
114989	6Q2PFY1	122101	DELL Optiplex 7010
114992	JP2PFY1	122104	DELL Optiplex 7010
114995	4X2PFY1	122107	DELL Optiplex 7010
114996	GB3PFY1	122108	DELL Optiplex 7010
114997	15CPFY1	122111	DELL Optiplex 7010
114998	35CPFY1	122112	DELL Optiplex 7010
115076	3DGSZZ1	122118	DELL Optiplex 7010
115078	6DGSZZ1	122120	DELL Optiplex 7010
115081	9DGSZZ1	122123	DELL Optiplex 7010
115083	CBGSZZ1	122125	DELL Optiplex 7010
115084	CDGSZZ1	122126	DELL Optiplex 7010
115085	D9GSZZ1	122127	DELL Optiplex 7010
115086	FCGSZZ1	122128	DELL Optiplex 7010
115087	FDGSZZ1	122129	DELL Optiplex 7010
115096	C2C8NZ1	122135	DELL Optiplex 7010
115097	C3C8NZ1	122136	DELL Optiplex 7010
114999	B83PFY1	123658	DELL Optiplex 7010
115028	8G7PFY1	123687	DELL Optiplex 7010
115052	1D7PFY1	123706	DELL Optiplex 7010
115048	D67PFY1	123710	DELL Optiplex 7010
115043	7K7PFY1	123715	DELL Optiplex 7010
115037	HM7PFY1	123721	DELL Optiplex 7010
115036	7H7PFY1	123722	DELL Optiplex 7010
115034	H87PFY1	123724	DELL Optiplex 7010
115032	HF7PFY1	123726	DELL Optiplex 7010
115030	GJ7PFY1	123728	DELL Optiplex 7010
144355	GV6PFY1	123756	DELL Optiplex 7010
116127	8KSDJ32	128608	DELL Optiplex 9020
115850	JYDNJ32	128612	DELL Optiplex 9020
122792	BXD6G32	128630	DELL Optiplex 9020

COMMENTAIRES :

Fait à :	Poitiers
Le :	17/02/2025
Nom :	MARCEAU
Prénom :	Eric
Téléphone :	0549454506
Signature :	
Validation hiérarchique :	
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	

SITE DE POITIERS

14 allée Jean Monnet
Bât. C8 - TSA 41114
86073 POITIERS Cedex 9
Tél. 05 49 45 34 00
Fax 05 49 45 34 65
<http://iutp.univ-poitiers.fr>

CA du 14 mars 2025

Proposition de don

Le directeur de l'IUT de Poitiers-Niort-Châtellerault demande aux membres du conseil d'administration de l'Université de Poitiers leur accord pour recevoir un don en nature d'une valeur de 40 000 € de la part du département Génie Civil de l'Université de La Rochelle.

Ce don consiste en 2 pilotes pédagogiques de marque Pignat (colonnes d'absorption de gaz liquide) destinés à l'activité de formation du département Chimie.

Le directeur de l'IUT
de Poitiers-Niort-Châtellerault


Laurent MILLAND

Convention de cession à titre gratuit

Entre les soussignés

LA ROCHELLE UNIVERSITÉ, Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel dont le siège est situé au 23 rue Albert Einstein – BP 33060 - 17031 La Rochelle cedex, N° SIRET : 191 700 327 00015 et représentée par son Président Monsieur le Professeur Jean-Marc OGIER,

Ci-après désignée « **LRUniv** » ou le « **Cédant** »,

Et plus particulièrement le Département de Génie Civil dirigé par Monsieur Ameer HAMAMI.

d'une part,

Et

L'UNIVERSITE DE POITIERS, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel, dont le siège social est situé 15, rue de l'Hôtel-Dieu, TSA 71117, 86073 POITIERS Cedex 09, France, n° SIRET : 19860856400375, code APE 8542Z, représentée par sa Présidente Madame Virginie LAVAL,

Ci-après désignée par « **l'UP** » ou « **l'Acquéreur** »

Et plus particulièrement le Département de Chimie de l'IUT de Poitiers dirigé par Monsieur Jacques BARBIER.

D'autre part,

LRUniv et l'UP sont désignés individuellement par la « **Partie** » et collectivement par les « **Parties** ».

Il a été convenu et arrêté ce qui suit.

PREAMBULE :

L'article L. 3212-2 alinéa 4 du Code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) permet la cession de matériels et d'équipements destinés à l'enseignement et à la recherche scientifiques, lorsqu'ils ont été remis, dans le cadre d'une convention de coopération, à un organisme assurant des missions de même nature.

La présente convention, établie en application de ces dispositions, a pour objet, de procéder à la cession gratuite des biens définis ci-après au profit de l'Acquéreur et d'autoriser l'enlèvement sur leur lieu de dépôt.

Cette cession est consentie et acceptée sous les conditions suivantes :

1 Description des biens cédés

Les biens désignés ci-après demeureront sous la garde et la responsabilité du Cédant jusqu'à leur enlèvement.

Désignation	Quantité	Prix unitaire d'achat	Lieu de dépôt
Pilotes pédagogique Marque : Pignat N° de série : MPABS2000-A † 9212240	2	20 000 € chacune	Maison des Sciences de l'Ingénieur, RDC, GP A02, La Rochelle Université, avenue Michel Crépeau 17042 La Rochelle cedex 1

2 Destination des biens cédés

L'Acquéreur s'interdit de procéder à la rétrocession, à titre onéreux, des biens cédés.

3 État des matériels - absence de garantie – conditions d'utilisation

L'Acquéreur prend les biens cédés dans l'état où ils se trouvent et s'engage expressément, tant pour son compte que celui de ses ayant cause, à n'exercer aucun recours en garantie contre le Cédant, notamment en cas de défaut, apparent ou caché, que pourraient comporter les biens alloués.

4 Enlèvement des biens - Transfert de propriété

La présente convention emporte autorisation d'enlèvement par l'Acquéreur sur le lieu de dépôt des matériels concernés tel qu'il est précisé au paragraphe 1 de la présente convention.

L'enlèvement de la totalité des biens cédés aura lieu sur présentation d'un exemplaire original de la convention de cession gratuite au Cédant et devra être effectué avant le 27 juin 2024.

Le transfert de propriété des biens cédés au profit de l'Acquéreur interviendra à la date de l'enlèvement effectif.

5 Droit applicable et juridiction compétente

La présente convention est régie par le droit français.

Les litiges pouvant s'élever du fait de l'interprétation ou de l'application des clauses du présent contrat devront être soumis au Cédant par voie de réclamation préalable dans un délai de 30 jours suivant notification de l'approbation par le Cédant du présent contrat.

Le Cédant statue dans un délai de 30 jours à compter de la réception du mémoire en réclamation, l'absence de réponse au terme dudit délai valant rejet implicite.

Cette décision de rejet peut être déférée au Tribunal de grande instance compétent.

6 Habilitation à signer

Conformément à l'article 1158 du Code civil, les signataires représentant respectivement les Parties sont bien les personnes habilitées à engager juridiquement les entités qu'elles représentent.

Fait en deux (2) exemplaires originaux, le 24/6/2024.

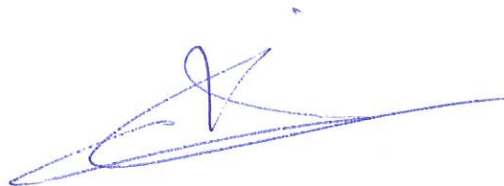
La Rochelle Université (Dpt Génie Civil)
Le Directeur du Département de Génie Civil

Monsieur Ameer HAMAMI



L'Université de Poitiers (IUT)
Le Directeur du Département de Chimie

Monsieur Jacques BARBIER





UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 14 mars 2025

TARIFS

➤ U93 : GEPA

L'Université de Poitiers met à disposition ses infrastructures sportives pour des événements sportifs, des stages de formation et des activités associatives d'entretien et de compétition. Afin d'optimiser l'utilisation de ces espaces tout en garantissant leur entretien et leur accessibilité, des tarifs ont été votés lors du Conseil d'Administration du 10 juillet 2023. Ces tarifs se révèlent inadaptés et peu lisibles. Il est donc nécessaire d'établir une nouvelle grille tarifaire cohérente, adaptée aux spécificités des équipements (surface, potentiel locatif,) et en adéquation avec les offres du territoire

UFR	Adopté au CA du	Addi/Modif A / M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérégations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U93 - PATRIMOINE		A	LOCATION	Petits espaces spécialisés	à l'heure			16,67	20,00%	20,00	Exemples d'espaces loués : - B09 : salles A, D, salle de boxe, salle de bloc - C 07 : dojo - H05 : salle de musculation, cuisine - M 01 : espace crossfit, salle de danse Les vestiaires sont compris dans les locations
U93 - PATRIMOINE		A	LOCATION	Petits espaces spécialisés	à la demi-journée			83,34	20,00%	100,00	Exemples d'espaces loués : - B09 : salles A, D, salle de boxe, salle de bloc - C 07 : dojo - H05 : salle de musculation, cuisine - M 01 : espace crossfit, salle de danse Les vestiaires sont compris dans les locations
U93 - PATRIMOINE		A	LOCATION	Petits espaces spécialisés	à la journée			166,67	20,00%	200,00	Exemples d'espaces loués : - B09 : salles A, D, salle de boxe, salle de bloc - C 07 : dojo - H05 : salle de musculation, cuisine - M 01 : espace crossfit, salle de danse Les vestiaires sont compris dans les locations
U93 - PATRIMOINE		A	LOCATION	Moyennes salles	à l'heure			25,00	20,00%	30,00	Exemples d'espaces loués : - B 09 : SA escalade - C07 : salle bleue - D03 : gymnase - H05 : halle - M01 : salle de musculation Les vestiaires sont compris dans les locations
U93 - PATRIMOINE		A	LOCATION	Moyennes salles	à la demi-journée			125,00	20,00%	150,00	Exemples d'espaces loués : - B 09 : SA escalade - C07 : salle bleue - D03 : gymnase - H05 : halle - M01 : salle de musculation Les vestiaires sont compris dans les locations
U93 - PATRIMOINE		A	LOCATION	Moyennes salles	à la journée			250,00	20,00%	300,00	Exemples d'espaces loués : - B 09 : SA escalade - C07 : salle bleue - D03 : gymnase - H05 : halle - M01 : salle de musculation Les vestiaires sont compris dans les locations
U93 - PATRIMOINE		A	LOCATION	Grands espaces spécialisés	à l'heure			33,33	20,00%	40,00	Exemples d'espaces loués : - B09 : salle crosstraining - C 07 : salle de gymnastique au sol, d'agrés, salle de tennis de table, salle de musculation Les vestiaires sont compris dans les locations
U93 - PATRIMOINE		A	LOCATION	Grands espaces spécialisés	à la demi-journée			166,67	20,00%	200,00	Exemples d'espaces loués : - B09 : salle crosstraining - C 07 : salle de gymnastique au sol, d'agrés, salle de tennis de table, salle de musculation Les vestiaires sont compris dans les locations
U93 - PATRIMOINE		A	LOCATION	Grands espaces spécialisés	à la journée			333,34	20,00%	400,00	Exemples d'espaces loués : - B09 : salle crosstraining - C 07 : salle de gymnastique au sol, d'agrés, salle de tennis de table, salle de musculation Les vestiaires sont compris dans les locations

UFR	Adopté au CA du	Addi/Modif A / M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U93 - PATRIMOINE		A	LOCATION	Grandes salles	à l'heure			41,67	20,00%	50,00	Exemples d'espaces loués : - B09 : grandde salle - M01 : grande salle - C05 : halle Les vestiaires sont compris dans les locations
U93 - PATRIMOINE		A	LOCATION	Grandes salles	à la demi-journée			208,34	20,00%	250,00	Exemples d'espaces loués : - B09 : grandde salle - M01 : grande salle - C05 : halle Les vestiaires sont compris dans les locations
U93 - PATRIMOINE		A	LOCATION	Grandes salles	à la journée			416,67	20,00%	500,00	Exemples d'espaces loués : - B09 : grandde salle - M01 : grande salle - C05 : halle Les vestiaires sont compris dans les locations
U93 - PATRIMOINE		A	LOCATION	Espaces de compétitions	à l'heure			58,34	20,00%	70,00	Exemples d'espaces loués : - C07 : grande salle+ tribunes Les vestiaires sont compris dans les locations
U93 - PATRIMOINE		A	LOCATION	Espaces de compétitions	à la demi-journée			291,67	20,00%	350,00	Exemples d'espaces loués : - C07 : grande salle+ tribunes Les vestiaires sont compris dans les locations
U93 - PATRIMOINE		A	LOCATION	Espaces de compétitions	à la journée			583,34	20,00%	700,00	Exemples d'espaces loués : - C07 : grande salle+ tribunes Les vestiaires sont compris dans les locations

UFR	Adopté au CA du	Addi/Modif A / M *	Type d'activité	Nature	Détail	UB Mères		ACTIVITES TAXABLES			Observations et Dérogations
						Prestations Internes	Hors Prestations Internes	H.T. (Montant Titré)	Taux de TVA	TTC (Montant Vendu)	
U93 - PATRIMOINE	20/12/2024	S	LOCATION	Locaux spécifiques Gymnase salle sport collectif + vestiaire	à l'heure			110,00	20,00%	132,00	
U93 - PATRIMOINE	20/12/2024	S	LOCATION	Locaux spécifiques Gymnase salle sport collectif + vestiaire	à la demi-journée			440,00	20,00%	528,00	
U93 - PATRIMOINE	20/12/2024	S	LOCATION	Locaux spécifiques Gymnase salle sport collectif + vestiaire	à la journée			737,00	20,00%	884,40	
U93 - PATRIMOINE	20/12/2024	S	LOCATION	Locaux spécifiques Gymnase salle spécifique + vestiaire	à l'heure			165,00	20,00%	198,00	
U93 - PATRIMOINE	20/12/2024	S	LOCATION	Locaux spécifiques Gymnase salle spécifique + vestiaire	à la demi-journée			660,00	20,00%	792,00	
U93 - PATRIMOINE	20/12/2024	S	LOCATION	Locaux spécifiques Gymnase salle spécifique + vestiaire	à la journée			1 100,00	20,00%	1 320,00	



UNIVERSITE DE POITIERS

Conseil d'Administration du 14 mars 2025

MISES A LA REFORME

- U06 : UFR Sciences Humaines et Arts
- U07 : IAE
- U23 : IUT D'Angoulême
- U41 : Pôle Vie de Campus
- R80C04 : DRInnov - SPVR

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :	906	Libellé service ou composante :	UFR SHA
Complément d'information :			

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE			
Déménagement	<input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):	
		Localisation future (code):	
Transfert	<input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :	


CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE			
Mise au rebut	<input type="checkbox"/>	Don	Don à l'Université de'Antsiranana (Madagascar)
		<input checked="" type="checkbox"/>	
Vente	<input type="checkbox"/>	Vol	
		(joindre la déclaration de vol)	<input type="checkbox"/>

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC			
N° Immobilisation	N° de série	N° d'inventaire	Description du bien
114938	BR2PFY1	115292	DELL Optiplex 7010
114939	333PFY1	115293	DELL Optiplex 7010
114940	4D3PFY1	115294	DELL Optiplex 7010
114942	CS2PFY1	115296	DELL Optiplex 7010
114944	8F3PFY1	120656	DELL Optiplex 7010
114945	343PFY1	120657	DELL Optiplex 7010
114946	CJ3PFY1	120658	DELL Optiplex 7010
114947	GR2PFY1	120659	DELL Optiplex 7010
114948	FT2PFY1	120660	DELL Optiplex 7010
114949	GD3PFY1	120661	DELL Optiplex 7010
114950	5P2PFY1	120662	DELL Optiplex 7010
114951	3J3PFY1	120663	DELL Optiplex 7010
114952	293PFY1	120664	DELL Optiplex 7010
114953	363PFY1	120665	DELL Optiplex 7010
114954	GS2PFY1	120666	DELL Optiplex 7010
114955	803PFY1	120667	DELL Optiplex 7010
114960	5B3PFY1	120672	DELL Optiplex 7010
114961	H22PFY1	120673	DELL Optiplex 7010
114962	6R2PFY1	120674	DELL Optiplex 7010
114963	8Z2PFY1	120675	DELL Optiplex 7010
114964	583PFY1	120676	DELL Optiplex 7010
114965	6H3PFY1	120677	DELL Optiplex 7010
114966	FP2PFY1	120678	DELL Optiplex 7010
114967	2S2PFY1	120679	DELL Optiplex 7010
114969	6T2PFY1	120681	DELL Optiplex 7010
114970	5W2PFY1	120682	DELL Optiplex 7010
114971	9C3PFY1	120683	DELL Optiplex 7010
114972	8Q2PFY1	120684	DELL Optiplex 7010
114973	G43PFY1	120685	DELL Optiplex 7010
114974	GQ2PFY1	120686	DELL Optiplex 7010
114975	2W2PFY1	120687	DELL Optiplex 7010
114976	4V2PFY1	120688	DELL Optiplex 7010
114977	423PFY1	120689	DELL Optiplex 7010
114978	2Q2PFY1	120690	DELL Optiplex 7010
114979	CX2PFY1	122091	DELL Optiplex 7010
114980	1X2PFY1	122092	DELL Optiplex 7010

COMMENTAIRES :

Fait à :	Poitiers
Le :	17/02/2025
Nom :	MARCEAU
Prénom :	Eric
Téléphone :	0549454506
Signature :	
Validation hiérarchique :	
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :	906	Libellé service ou composante :	UFR SHA
Complément d'information :			

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE		
Déménagement <input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):	
	Localisation future (code):	
Transfert <input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :	

CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE		
Mise au rebut <input type="checkbox"/>	Don <input checked="" type="checkbox"/>	Don à l'Université de'Antsiranana (Madagascar)
Vente <input type="checkbox"/>	Vol <input type="checkbox"/> <i>(joindre la déclaration de vol)</i>	

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - *En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC*

N° Immobilisation	N° de série	N° d'inventaire	Description du bien
114983	CQ2PFY1	122095	DELL Optiplex 7010
114984	5R2PFY1	122096	DELL Optiplex 7010
114985	8V2PFY1	122097	DELL Optiplex 7010
114986	673PFY1	122098	DELL Optiplex 7010
114987	4S2PFY1	122099	DELL Optiplex 7010
114989	6Q2PFY1	122101	DELL Optiplex 7010
114992	JP2PFY1	122104	DELL Optiplex 7010
114995	4X2PFY1	122107	DELL Optiplex 7010
114996	GB3PFY1	122108	DELL Optiplex 7010
114997	15CPFY1	122111	DELL Optiplex 7010
114998	35CPFY1	122112	DELL Optiplex 7010
115076	3DGSZZ1	122118	DELL Optiplex 7010
115078	6DGSZZ1	122120	DELL Optiplex 7010
115081	9DGSZZ1	122123	DELL Optiplex 7010
115083	CBGSZZ1	122125	DELL Optiplex 7010
115084	CDGSZZ1	122126	DELL Optiplex 7010
115085	D9GSZZ1	122127	DELL Optiplex 7010
115086	FCGSZZ1	122128	DELL Optiplex 7010
115087	FDGSZZ1	122129	DELL Optiplex 7010
115096	C2C8NZ1	122135	DELL Optiplex 7010
115097	C3C8NZ1	122136	DELL Optiplex 7010
114999	B83PFY1	123658	DELL Optiplex 7010
115028	8G7PFY1	123687	DELL Optiplex 7010
115052	1D7PFY1	123706	DELL Optiplex 7010
115048	D67PFY1	123710	DELL Optiplex 7010
115043	7K7PFY1	123715	DELL Optiplex 7010
115037	HM7PFY1	123721	DELL Optiplex 7010
115036	7H7PFY1	123722	DELL Optiplex 7010
115034	H87PFY1	123724	DELL Optiplex 7010
115032	HF7PFY1	123726	DELL Optiplex 7010
115030	GJ7PFY1	123728	DELL Optiplex 7010
144355	GV6PFY1	123756	DELL Optiplex 7010
116127	8KSDJ32	128608	DELL Optiplex 9020
115850	JYDNJ32	128612	DELL Optiplex 9020
122792	BXD6G32	128630	DELL Optiplex 9020

COMMENTAIRES :

Fait à :	Poitiers
Le :	17/02/2025
Nom :	MARCEAU
Prénom :	Eric
Téléphone :	0549454506
Signature :	
Validation hiérarchique :	
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :		Libellé service ou composante :	IAE de Poitiers
Complément d'information :		CEPE Angoulême	

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE			
Déménagement	<input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):	
		Localisation future (code):	
Transfert	<input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :	

CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE			
Mise au rebut	<input checked="" type="checkbox"/>	Don	<input type="checkbox"/>
Vente	<input type="checkbox"/>	Vol (joindre la déclaration de vol)	<input type="checkbox"/>
			Commentaires :

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC					
Société	N° Immobilisation	N° Inventaire	N° de série	Description du bien	
dell		101295	GC3272J	Ordinateur	dell optiplex gx620
Lenovo		107028	S1W9693	Ordinateur	ThinkCentre A70z
dell		101287	8D3272J	Ordinateur	dell optiplex gx620
dell		101266	FYKFP3J	Ordinateur	optiplex 755
dell		101263	5ZKFP3J	Ordinateur	optiplex 755
Lenovo		107017	S1W9798	Ordinateur	ThinkCentre A70z
dell		101636	1YKFP3J	Ordinateur	optiplex 755
dell		101167	CF3272J	Ordinateur	dell optiplex gx620
dell		101194	5G3272J	Ordinateur	dell optiplex gx620
dell		101189	8F3272J	Ordinateur	dell optiplex gx620
dell		101264	BXKFP3J	Ordinateur	optiplex 755
dell		101254	DB90K4J	Ordinateur	optiplex 780
dell		101250	9F3272J	Ordinateur	dell optiplex gx620
dell		116493	GP30S12	Ordinateur	Optiplex 9020
hewlett packard		NC	CZC7181C9Z	Ordinateur	HP dc 7700
dell		101650	2D3272J	Ordinateur	dell optiplex gx620
dell		101649	GD3272J	Ordinateur	dell optiplex gx620
dell		101648	93GCS4J	Ordinateur	optiplex 780
Lenovo		107015	S1W9749	Ordinateur	ThinkCentre A70z
dell		101262	8YKFP3J	Ordinateur	optiplex 755
dell		101638	7D3272J	Ordinateur	dell optiplex gx620
Lenovo		107012	s1w9730	Ordinateur	ThinkCentre A70z
dell		101286	43GCS4J	Ordinateur	optiplex 780
Lenovo		107037	s1w9806	Ordinateur	ThinkCentre A70z
Lenovo		107050	s1w9768	Ordinateur	ThinkCentre A70z
Lenovo		107049	s1w9756	Ordinateur	ThinkCentre A70z
Lenovo		107024	s1w9777	Ordinateur	ThinkCentre A70z
Lenovo		107032	S1w9782	Ordinateur	ThinkCentre A70z
Lenovo		107023	s1w9835	Ordinateur	ThinkCentre A70z
Lenovo		107025	s1w9795	Ordinateur	ThinkCentre A70z
Lenovo		107033	s1w9804	Ordinateur	ThinkCentre A70z

Lenovo		107016	s1w9751	Ordinateur	ThinkCentre A70z
Lenovo		NC	S1W9692	Ordinateur	ThinkCentre A70z
Lenovo		107013	S1w9752	Ordinateur	ThinkCentre A70z
Lenovo		107048	s1w9700	Ordinateur	ThinkCentre A70z
Lenovo		107021	s1w9808	Ordinateur	ThinkCentre A70z
Lenovo		107026	s1w9776	Ordinateur	ThinkCentre A70z
Lenovo		107034	s1w9757	Ordinateur	ThinkCentre A70z
Lenovo		107045	s1w9761	Ordinateur	ThinkCentre A70z
Lenovo		107044	s1w9796	Ordinateur	ThinkCentre A70z
dell		101641	7ZKFP3J	Ordinateur	optiplex 755
Lenovo		107018	s1w9794	Ordinateur	ThinkCentre A70z
dell		NC	7F3272J	Ordinateur	dell optiplex gx620
Lenovo		107014	s1w9765	Ordinateur	ThinkCentre A70z
dell		101268	DZKFP3J	Ordinateur	optiplex 755
dell		101288	4F3272J	Ordinateur	dell optiplex gx620
Lenovo		107027	S1w9865	Ordinateur	ThinkCentre A70z
Lenovo		107040	S1w9799	Ordinateur	ThinkCentre A70z
dell		NC	JD3272J	Ordinateur	dell optiplex gx620
Lenovo		107036	S1W9781	Ordinateur	ThinkCentre A70z
Lenovo		107022	S1w9790	Ordinateur	ThinkCentre A70z
dell		101170	3B90K4J	Ordinateur	optiplex 780
Lenovo		107019	S1W9800	Ordinateur	ThinkCentre A70z
dell		101623	HYKFP3J	Ordinateur	optiplex 755
dell		101625	1BLCW0j	Ordinateur	dell precision 360
dell		116012	D5GPFY1	Ordinateur	optiplex 7010 SF
hewlett packard		101183	C2C7181CB0	Ordinateur	HP dc 7700
dell		NC	6T28WOJ	Ordinateur	dell optiplex GX270
dell		NC	6ZR4Q1J	Ordinateur	dell optiplex GX280
dell		101177	3C90K4J	Ordinateur	optiplex 780
Lenovo		107035	s1w9807	Ordinateur	ThinkCentre A70z
Dell		116496	9R30S12	Ordinateur	Optiplex 9020
LEXMARK		NC	9401T3W	Imprimante	C750
LEXMARK		101176	271830	Imprimante	laser couleur
LEXMARK		101185	99152X4	Imprimante	T 632
LEXMARK		NC	99152X5	Imprimante	T 632
LEXMARK		NC	45146PHH37K0N	Imprimante	M5510DN
LEXMARK		115115	451431HH0FBX6	Imprimante	M5510DN
LEXMARK		NC	72BKLBR	Imprimante	E260dn
LEXMARK		116115	AL49046862	Imprimante	C831

COMMENTAIRES :

Fait à :	Angoulême
Le :	27/09/2024
Nom :	Berteau
Prénom :	Arnaud
Téléphone :	05 45 21 25 20
Signature :	
Validation hiérarchique :	
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	

15/9/24



Responsable administrative
Virginie GUIBERT

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :		Libellé service ou composante :	IAE de Poitiers
Complément d'information :			

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE			
Déménagement	<input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):	
		Localisation future (code):	
Transfert	<input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :	

CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE			
Mise au rebut	<input checked="" type="checkbox"/>	Don	<input type="checkbox"/>
Vente	<input type="checkbox"/>	Vol <i>(joindre la déclaration de vol)</i>	<input type="checkbox"/>
			Commentaires :

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC				
Société	N°Immobilisation	N° de série	Description du bien	
	116482	5Y30S12	DELL Optiplex 9020	PC FIXE
	115139	8CJPFY1	DELL Optiplex 7010	PC FIXE
	116005	2MPPFY1	DELL Optiplex 7010	PC FIXE
	115112	69PPFY1	DELL Optiplex 7050	PC FIXE
	131644	1XQ6DK2	DELL Optiplex 9020	PC FIXE
	116361	3LXZR12	DELL Optiplex 9020	PC FIXE
	116010	CDJPFY1	DELL Optiplex 7010	PC FIXE
	116004	7LPPFY1	DELL Optiplex 7010	PC FIXE
	116289	5CG5280PMM	HP Elite Book 820	PC PORTABLE
	116418	5CG4423H9Q	HP Elite Book 820	PC PORTABLE
	116428	CNU4219Z3Y	HP Elite Book 820	PC PORTABLE
	116241	5CG726454J	HP Elite Book 820	PC PORTABLE
	116258	5CG6261565	HP Elite Book 820	PC PORTABLE
	N/A	W89083R571A	APPLE MBP 15.4 A1286	PC PORTABLE
	N/A	C02JG3NEDTY4	APPLE A1278	PC PORTABLE
	116258	N/A	LENOVO X230	PC PORTABLE
	116228	N/A	LENOVO X230	PC PORTABLE
	104088	N/A	LENOVO X230	PC PORTABLE

COMMENTAIRES :

Fait à :	Poitiers
Le :	28/05/2024
Nom :	Boiteau
Prénom :	Jean-Loïc
Téléphone :	549454497
Signature :	
Validation hiérarchique :	
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	

15/11/2024



Responsable administrative
Virginie GUBERT

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR			
Code :	U23	Libellé service ou composante :	IUT16 - SRIA
Complément d'information :			

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE		
Déménagement	<input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):
		Localisation future (code):
Transfert	<input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :

CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE		
Mise au rebut	<input checked="" type="checkbox"/>	Don
		<input type="checkbox"/>
Vente	<input type="checkbox"/>	Vol <i>(joindre la déclaration de vol)</i>
		<input type="checkbox"/>
Commentaires :		

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC			
Société	N° Immobilisation	N° de série	Description du bien
		VOIR LISTE JOINTE	

COMMENTAIRES :

Fait à :	ANGOULEME
Le :	24/09/2024
Nom :	COQUIN
Prénom :	CORALIE
Téléphone :	545673202
Signature :	
Validation hiérarchique :	La Directrice de l'IUT d'Angoulême Cristina Badulescu 
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	

FICHE DE SUIVI OU SORTIE D'INVENTAIRE

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.

SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR	
Code :	U41
Libellé service ou composante :	DLPI
Complément d'information :	

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE	
Déménagement	<input type="checkbox"/> Localisation ancienne (code):
	Localisation future (code):
Transfert	<input type="checkbox"/> Nouvel utilisateur (Centre Financier) :



CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE		
Mise au rebut	<input type="checkbox"/>	Don <input type="checkbox"/> Commentaires : Vente DNID, plate-forme domaniale
Vente	<input checked="" type="checkbox"/>	Vol <input type="checkbox"/> (joindre la déclaration de vol)

Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :

- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
- Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
- Cas de don : Convention de cession gratuite
- Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC			
Société	N° Immobilisation	N° de série	Description du bien
1010	106124	VF1FC07AF32195123	Renault Kangoo 2 places, DD-405-CC, 187 202km Acheté le 01/12/2005 mise en service le 31/12/2005

COMMENTAIRES :
Le véhicule à dépasser les 120 000 km à 20 ans et ne passe plus au contrôle technique.

Fait à :	Poitiers
Le :	19/02/2025
Nom :	DEMARS
Prénom :	MARION
Téléphone :	06 24 49 91 08
Signature :	
Validation hiérarchique :	
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	Eric GUILBAUD

Direction de la Logistique et du
Patrimoine Immobilier
Directeur

Eric GUILBAUD

**FICHE DE SUIVI OU SORTIE
D'INVENTAIRE**

NB: Cette fiche est à transmettre à votre gestionnaire par courrier interne ou électronique.


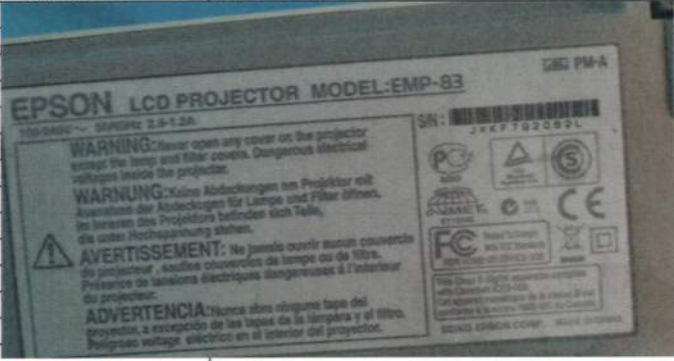
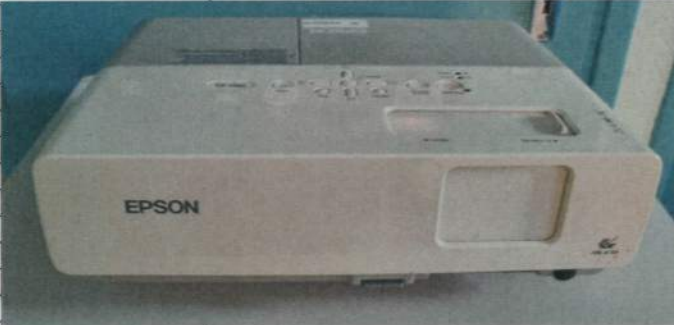
SERVICE OU COMPOSANTE UTILISATEUR	
Code :	Libellé service ou composante : SPVR BAT B26
Complément d'information :	

CAS DE SUIVI D'INVENTAIRE	
Déménagement <input type="checkbox"/>	Localisation ancienne (code):
	Localisation future (code):
Transfert <input type="checkbox"/>	Nouvel utilisateur (Centre Financier) :


CAS DE SORTIE D'INVENTAIRE		
Mise au rebut <input checked="" type="checkbox"/>	Don <input type="checkbox"/>	Commentaires : HS
Vente <input type="checkbox"/>	Vol (joindre la déclaration de vol) <input type="checkbox"/>	

- Les pièces justificatives nécessaires pour réaliser la sortie d'un bien sont outre l'extrait de délibération émis par le Conseil d'Administration :
- Cas de mise au rebut : Procès verbal de destruction
 - Cas de vente : L'engagement écrit de l'acquéreur ou le résultat de vente de la DNID (si cession via le Service des Domaines)
 - Cas de don : Convention de cession gratuite
 - Cas de vol : Déclaration de vol

DESCRIPTION DES BIENS - En cas de volume important de biens, prendre contact avec le gestionnaire pour effectuer une extraction SIFAC

Société	N° Immobilisation	N° de série	Description du bien
1010	118559	JXKF792062L	Projecteur EPSON EMP-83
  			

COMMENTAIRES :

Fait à :	POITIERS
Le :	22/10/2024
Nom :	LAURENTIN
Prénom :	Laëtitia
Téléphone :	0549366369
Signature :	SERVICE du PARTENARIAT et de la VALORISATION de la RECHERCHE
Validation hiérarchique :	 Gédric LEBAILLY
Validation par le Conseil d'Administration de l'Université :	Directeur

Laëtitia LAURENTIN
Assistante
SPVR - Bât. B26





UNIVERSITE DE POITIERS

**Conseil d'Administration
du 14 mars 2025**

REMISES GRACIEUSES

Document fourni par les services de l'Agent Comptable

➤ U70 : UB PAIE

REMISE GRACIEUSE

UB	N° de la remise gracieuse	Recette n°	Date	Montant	Observations & Avis de l'agent comptable
U70	DOSSIER N°2025-01	Pièce n° 4001927 - PLV octobre 2024	22/11/2024	919,40 €	Suite au décès de l'agent, sa mère sollicite une remise gracieuse sur le trop perçu sur salaire d'octobre 2024 de son fils. La Directrice des Ressources Humaines et de la Relation Sociale de l'établissement donne une suite favorable à sa demande de remise gracieuse.

Délibération du Conseil d'Administration

Séance du

Avis